

REUNION DU 30 JUIN 2017

Le 30 juin Deux Mil Dix Sept à 13 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Chevillon en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique MERCIER, en vertu de la convocation adressée par Dominique MERCIER le 21 juin Deux Mil Dix Sept, mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

Étaient présents : M. Dominique MERCIER, Maire de CHEVILLON, M. Hubert HUSSON, 1er Adjoint, Mme Estelle MASTALERZ, M. Jean-Pierre AUBRIOT, Adjoint, Mme Claudine MARTIN, Mme Geneviève RENAULD, Mme Mireille DEL BEN ; M. Philippe LESEUR, M. Gilles MARCHANDE, et M. Laurent VIARD, Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Excusés : Mme Amandine BEDET Dominique MERCIER, M. Pascal SCHUMAKER, Maire délégué de la commune associée de Breuil-sur-Marne a donné pouvoir à Laurent VIARD, Mme Magali FRANÇOIS a donné pouvoir à Mireille DEL BEN, Mme Peggy LEFEBVRE a donné pouvoir à Estelle MASTALERZ

Absents : M. Jackie LEFEBVRE, Maire Délégué de la commune associée de SOMMEVILLE

Hubert HUSSON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

RYTHMES SCOLAIRES

Considérant la parution du Décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu la possibilité du Directeur d'Académie, sur proposition du conseil municipal et du Conseil d'école d'autoriser l'organisation du temps scolaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue,

DECIDE

- de se prononcer pour répartir le temps scolaire hebdomadaire sur huit demi-journées et sur quatre jours.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations.